







La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans)

 Mon âge	 Ma situation	 AstraZeneca ou Janssen**	 Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans	Je ne suis pas concerné		
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *		 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*		 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19 *	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 60 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	 Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	 Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	 En centre de vaccination***

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^{ème} trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.

** Le vaccin Janssen sera disponible en ville (médecins, pharmaciens et infirmiers) à partir du 22 avril 2021.

*** Ouverture à la vaccination pour les personnes de plus de 60 ans à partir du 16 avril 2021.

